



**RÉUNION**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
(Article L121-10 du Code des communes)

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie, le

**Jeudi 9 mars 2023 à 20 H**

Affiché le 2 mars 2023

Le Maire,  
Jean-Pierre BLANC



**ORDRE DU JOUR :**

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 31 janvier 2023
2. Approbation du compte de gestion exercice 2022 – Budget Principal
3. Approbation du compte administratif exercice 2022 – Budget Principal
4. Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022 – Budget Principal
5. Débat d'orientation budgétaire
6. Renouvellement des copieurs Ecole
7. Versement d'une contribution exceptionnelle au Parc Naturel Régional de Brière
8. Gratification des stagiaires de l'enseignement
9. Convention de mise à disposition des locaux avec l'Association d'Education Populaire de l'école Diwan
10. Convention d'occupation précaire à passer entre la commune de PRINQUIAU et Monsieur David RENAUD
11. Désignation des membres élus du comité consultatif Tiers Lieu
12. Adoption du nouveau règlement du cimetière
13. Questions diverses